

SCEA ALLARY
61, rue René Iché
11590 Sallèles d'Aude

Sallèles le 6 février 2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Notre domaine de Prat de Bosc à Boutenac souffre depuis toujours d'un manque chronique d'eau pour ses cultures. Depuis les années 2000, la sécheresse sévit presque chaque été, diminuant non seulement les rendements de nos vignes mais également la qualité de nos vins.

C'est pourquoi nous avons entrepris d'arroser à nouveau nos parcelles. Les efforts faits par l'ASA du Canal de Luc Ornaisons Boutenac pour automatiser la distribution de l'eau nous permettent d'investir dans des réseaux dits goutte à goutte performants et économiques. Ainsi nous espérons pérenniser notre activité et les emplois sur notre domaine.

Pour diverses raisons, de nombreuses parcelles de notre propriété, ne font pas partie actuellement du périmètre. Afin de pouvoir profiter des services de l'ASA du Canal de Luc Ornaisons Boutenac nous souhaitons intégrer l'ASA.

En temps que cultivateurs nous sommes désolés de voir autant de terres laissées à l'abandon sur les terrasses de Luc et Ornaisons. Or nous pouvons observer une nette diminution de celles-ci sur la commune d'Ornaisons depuis la création du nouveau réseau sous pression. En effet plusieurs personnes ont entrepris de remettre en culture quelques unes de ces friches en plantant de la vigne, des amandiers ou des grenadiers. La vie du village d'Ornaisons est redynamisée et cela profite à tous les villageois.

C'est pourquoi nous sommes favorables à l'extension du périmètre de l'ASA du Canal de Luc Ornaisons Boutenac.

En espérant que nos remarques retiendront toute votre attention et seront vous convaincre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

Philippe ALLARY